

Document explicatif – modification plan d’urbanisme

Informations générales

Titre	Intégrer des dispositions du Plan régional des milieux humides et hydriques
Résumé	La modification proposée consiste à intégrer des dispositions du Plan régional des milieux humides et hydriques. De cette modification découlera le projet de règlement modifiant le Règlement sur le plan d’urbanisme (2021, chapitre 125) afin d’intégrer des dispositions du Plan régional des milieux humides et hydriques.
Concordance	Oui
Date	15 août 2023

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1 et 4
District(s)	Tous les districts
Territoire visé	Tout le territoire
Objet	Intégrer les nouveaux types de milieux humides issus du Plan régional des milieux humides et hydriques et ajouter la carte de ces milieux à l’annexe 4.
Approbation référendaire	Non susceptible
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 83, al. 1, par. 9°

Article(s)	2 et 3
District(s)	Tous les districts
Territoire visé	Tout le territoire
Objet	Modifier le nombre d’objectifs et ajouter la présence d’une annexe 4
Approbation référendaire	Non susceptible
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 109